



Le syndical

FNECS

Fédération Nationale de l'Encadrement
du Commerce et des Services

Dossier sécurisation de l'emploi : CE QUE VOUS DEVEZ SAVOIR



INNOVER LE SYNDICALISME

RÊVE OU RÉALITÉ ?

NOUVELLE RUBRIQUE INTERVIEW

N° 98

Octobre 2013



GUIDE
JURIDIQUE

Qualité de vie
au travail

P. 04



VIE DE
LA FÉDÉRATION

Colloque Beaune
juin 2013

P. 08

“Les maladies d'aujourd'hui ne doivent pas constituer les profits de demain”

Gérard Andreck, Président du Groupe Macif.

“La santé n'est pas un coût, mais un investissement pour l'avenir”

Jacques Chemarin, Président de Macif-Mutualité.

Le Groupe Macif, attaché au Droit universel à la santé et au régime obligatoire de la Sécurité Sociale, défend, avec sa mutuelle Macif-Mutualité, une complémentaire santé qui allie l'utilité sociale à l'efficacité économique, en respectant le principe du « juste soin au juste coût ».

Aussi, sans actionnaires à rémunérer, Macif-Mutualité s'engage au quotidien sur ses valeurs de non lucrativité et de non sélection des risques en complémentaire santé, pour tous, quels que soient l'âge* ou la situation, en tout point du territoire.

À l'heure où le capitalisme financier montre ses limites, le Groupe Macif n'aura de cesse de défendre son modèle mutualiste de santé, porté par Macif-Mutualité, pour favoriser l'accès aux soins à tous et une cotisation adaptée aux moyens de chacun.

* Dans les conditions de souscription fixées aux contrats.

Plus que jamais, la solidarité est une force.



**LA SOLIDARITÉ
EST UNE FORCE**



Macif-Mutualité, mutuelle régie par le Livre II du Code de la mutualité, adhérente à la Mutualité Française. SIREN : 779 558 501. Siège social : Carré Haussmann - 22/28 rue Joubert 75435 Paris cedex 9.

MUTUELLE ASSURANCE DES COMMERÇANTS ET INDUSTRIELS DE FRANCE ET DES CADRES ET SALAIRES DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE. Société d'assurance mutuelle à cotisations variables. Entreprise régie par le Code des assurances. Siège social : 2 et 4, rue Pied de Fond 79000 Niort.



La météo de l'emploi

Le moral des salariés s'accorde aux couleurs de la saison automnale car même si certains discours peuvent réchauffer le cœur, ils ne dissipent pas les nuages qui obscurcissent le paysage social.

À la FNECS, on vend aussi bien des parapluies que des ombrelles car dans les deux cas cela protège !

N'attendons pas les sentences mais anticipons. Et c'est ce que font vos représentants syndicaux dans les entreprises en étant à l'écoute du terrain pour surveiller la température et veiller au climat social.

Comme des pompiers, apprenons à éteindre rapidement les débuts d'incendie pour éviter les dégâts irréversibles.

Restons vigilants et réactifs car nous sommes les soldats du feu social pour préserver emploi, salaires, formation et conditions de travail.

À la FNECS, le nombre d'adhérents continue à croître.

Comme dans la vie du commerce et des services, les clients contents sont les meilleurs vecteurs pour assurer la publicité.

Nous, adhérents et militants responsables, sommes dans la même démarche.

Le syndicalisme est d'utilité publique voire citoyenne.

Et pour nous, classes moyennes matraquées fiscalement, seul le syndicalisme peut nous venir en aide !

René ROCHE
Président de la FNECS

ONT PARTICIPÉ À CE NUMÉRO :

René ROCHE, les membres de la Commission de Communication, le Service Juridique.

Édité par la FNECS-CFE-CGC – 01 53 26 99 90

Directeur de la Publication : René ROCHE

Conception & impression : ecoprint 01 64 66 30 00/Crédit photo : © shutterstock

Imprimé en atelier  sur papier respectueux de l'environnement.

GUIDE JURIDIQUE

- 04** Qualité de vie au travail
- 05** La possibilité pour le CCE de réclamer l'avis des CHSCT
- 06** Versement de la part variable de rémunération
- 06** En bref

VIE DE LA FÉDÉRATION

- 08** Colloque Beaune juin 2013
- 10** Les grandes orientations de la Confédération
- 11** Renouvellement des Unités Syndicales Nationales
- 13** Construire ensemble...
- 14** Le Syndicalisme chinois se réveillerait-il ?

INTERVIEW

- 17** Une nouvelle rubrique est lancée ...

DOSSIER

- 25** Loi n° 2013-504 du 14 juin 2013 relative à la sécurisation de l'emploi

VIE SYNDICALE

- 45** USN Prestataires de service
- 46** USN VAD
- 47** USN Travail temporaire
- 48** Bienvenue aux nouveaux mandatés
- 50** USN Tourisme
- 51** Témoignage de Frédéric MARTINEZ
- 52** Témoignage de José PINTO DE FARIA
- 53** Témoignage de François DUCLOS
- 54** Les médias en parlent

FLASH INFO PRATIQUE

- 55** À NE PAS OUBLIER



Magazine réservé aux ADHÉRENTS

Connectez-vous à
votre espace ADHÉRENT
pour lire la suite.